





PRIX 2003



Editorial

Gaëtan Cassina
président de Patrimoine suisse
Section Valais romand

Il y a quinze ans, l'idée d'un prix de la Section avait été lancée par Raymond Eggs, ancien adjoint de l'abbé François Olivier Dubuis, regretté archéologue cantonal. Madame Rose-Claire Schüle, toujours membre de notre comité, avait alors déclaré que le fameux Prix Wakker, institué en 1974 et attribué d'emblée à Ernen, constituait le 80 % de la publicité de ce qui s'appelait encore la Ligue suisse du patrimoine national, dont elle allait quitter la présidence centrale. Au cours des discussions préliminaires, Philippe Joris préconisa la prise en compte de la création contemporaine en alternance avec la conservation et la restauration du patrimoine.

Dès 1989, les principes et le règlement du prix furent adoptés par le comité et un premier lauréat proposé par Hilaire Dumoulin, responsable des travaux auprès de la Commune de Bagnes :

1990 Walter et Adélaïde Oppikofer, pour le moulin d'Issert (Orsières), rénové et réhabilité par eux. L'attribution fut proclamée lors de l'assemblée générale de 1990 et le prix remis sur place dans une atmosphère de fête.

Suivirent :

1991 La Commune d'Evionnaz, pour son centre funéraire (création, architecte Ami Delaloye).

1992 Gérald Lange, pour l'ancienne maison du meunier de la Tine, à Troistorrents (restauration, sous la direction de l'Office cantonal des monuments historiques).

1993 La Section genevoise du Club Alpin Suisse, pour la nouvelle cabane du Mont-Vélan (création, architecte Michel Troillet).

- 1994 Monsieur et Madame Philippe et Maria-Theresa Gaillard-Garrido, pour leur maison de Saint-Pierre-de-Clages (restauration, architecte Fabrice Franzetti).
- 1995 Non attribué.
- 1996 Didier Tissières, pour le "Mazot des morts" à Fully (restauration, en partie création, architecte Fabrice Franzetti).
- 1997 Non attribué.
- 1998 La Commune de Riddes, pour son plan de sauvegarde et de réhabilitation du vieux village (Institut d'architecture de l'Université de Genève, Marcellin Barthassat architecte).
- 1999 Association des amis de la Maison des contes et légendes d'Outre-Rhône, à Dorénaz (restauration, sous la direction de l'Office cantonal des monuments historiques).



Dès 2000, un processus de renouvellement du prix a été mis en marche par le comité, mais la difficulté de le mener à terme a différé jusqu'à ce jour son attribution.

Finalement, une commission ad hoc, présidée par Roland Vassaux, a été désignée en 2002 et elle a mis sur pied un nouveau règlement, approuvé par le comité, dont les principaux préceptes sont :

Ne pas procéder par appel à concourir, démarche compliquée et aléatoire, mais sonder, prospecter, se renseigner et visiter à la recherche d'objets dignes d'être primés.

Faire rapport sur le choix opéré au comité, sans laisser toutefois à ce dernier la possibilité de le contester ou de s'y opposer de quelque manière : la commission est nantie des pleins pouvoirs pour l'attribution du prix.

Attribuer un prix de CHF 5 000.-- au maximum, à prendre comme une reconnaissance et non comme une somme déterminante pour une entreprise de conservation, de restauration, de réhabilitation.

5

Poser sur l'objet primé une plaque commémorative.

Editer une plaquette de présentation de l'objet honoré qui explique le choix et en assure la mémoire.

Donner à la remise du prix toute la publicité possible pour renvoyer une image positive de Patrimoine suisse et de sa Section du Valais romand.

Le premier résultat de ce nouveau départ, nos membres, nos sympathisants et même nos adversaires, pour ne pas dire nos ennemis pourront l'apprécier dans les pages qui suivent.

Merci à la commission du prix.



Sélection du jury

Roland Vassaux
président de la commission du prix

Préambule

Les trois objets signalés à notre commission étaient tous de grande qualité et dignes d'être primés.

Chaque dossier très bien documenté comportait des plans, des photos, des descriptifs.

Dans le courant de l'année, les membres de la commission ad hoc ont visité les trois ouvrages, accompagnés par leurs propriétaires. Selon les critères de jugement définis au préalable, le choix pour l'attribution du prix de Patrimoine Suisse 2003, Section du Valais Romand, s'est porté à l'unanimité pour la réhabilitation d'un chalet du XVIII^e siècle qui vous est présenté dans cette brochure.

7

Contexte

La particularité du patrimoine bâti du Val d'Illeiez est qu'il recouvre tout son territoire de chalets en ordre dispersé qui renferment l'habitation, la grange et l'écurie.

On en reconnaît deux sortes :

Les permanents et les temporaires.

On distingue deux typologies :

Les chalets transversaux, où l'écurie se trouve en amont perpendiculaire au faite du toit et l'habitation en aval.

Les chalets longitudinaux, où l'écurie est parallèle au faite sous un pan de toit et le logement sous l'autre.

Dans ces deux cas d'espèce, les hommes et les animaux cohabitent sur le même niveau, sorte de « maison concentrée » de type transversal datant de 1739.

Le projet

Nous saluons l'intervention pertinente des architectes Bonnard & Woeffray qui ont su répondre à une double question.

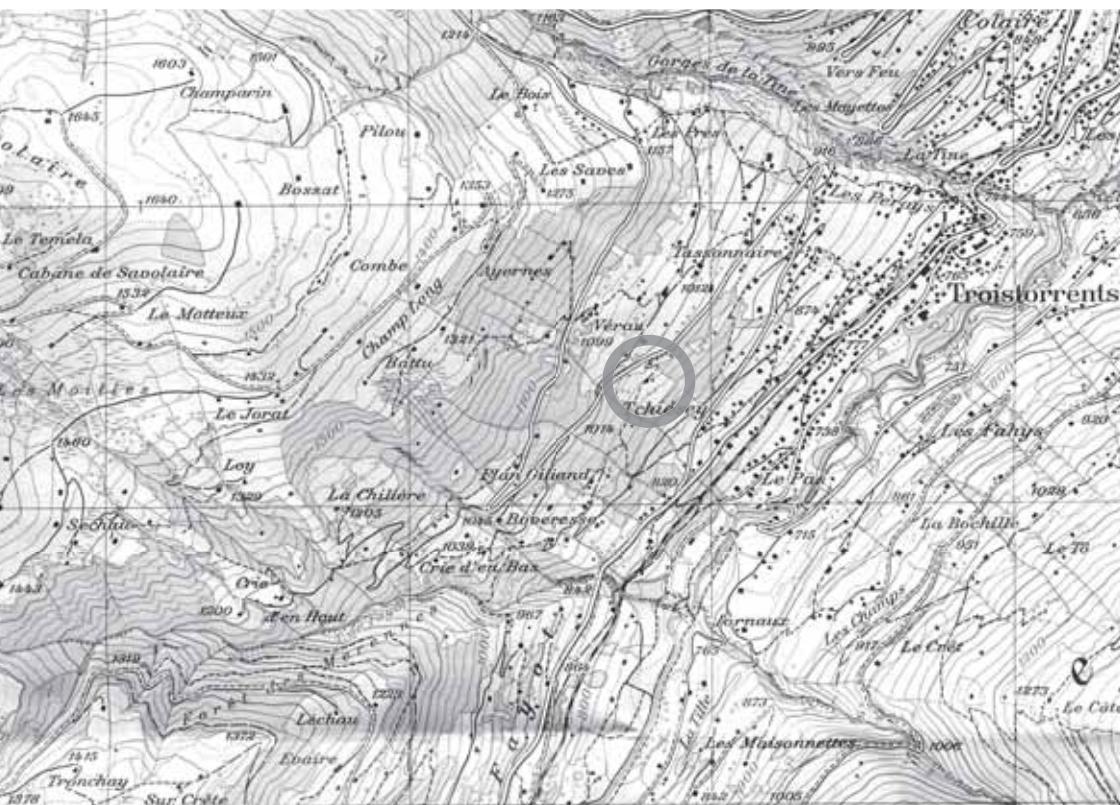
Comment rendre habitable un ancien rural avec tout le confort moderne, et comment le faire sans dénaturer l'expression visuelle de ses fonctions d'origine ?

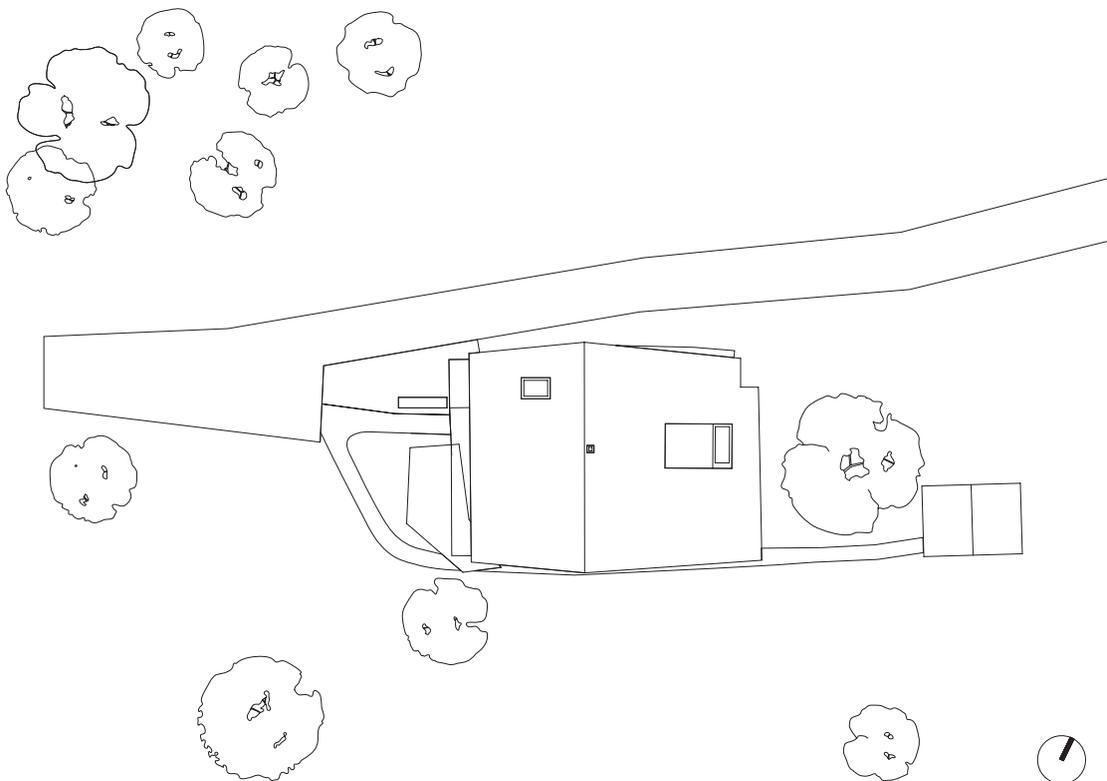
Ils font un choix; écarter le mauvais état garder le bon; c'est-à-dire conserver seulement les éléments de construction dignes d'intérêt.

Faire une nouvelle maison dans l'ancienne maison; telle est l'idée développée par les architectes.

En créant une « boîte dans la boîte » ils jouent habilement avec l'espace interstitiel créé entre l'ancienne façade en « combles » et la nouvelle, en planches rabotées.

8 Le contraste est saisissant.





De larges baies dessinées avec précision cadrent des paysages intérieurs avec vues sur les parois de bois brut séculaire ou sur la pierre appareillée des murs de l'écurie.

Depuis l'intérieur du vide de la grange on voit filtrer la lumière à travers les éléments disjoints de la charpente. C'est beau!

Pour l'éclairage naturel, deux lanterneaux règlent tout. Certains amateurs de tradition la regretteront peut-être mais cette seule intervention visible de l'extérieur a le mérite d'être efficace.

De près comme de loin on pressent qu'il s'est passé quelque chose ici mais on ne remarque rien ou presque....

La plus grosse difficulté dans ce genre d'interventions est de faire accepter aux commissions de constructions soutenues par les pouvoirs publics la réalisation de celles-ci.

En effet, la réflexion posée à ce stade par des architectes créatifs, dans le plus grand respect de l'ouvrage à travailler, aboutit toujours à des solutions non conventionnelles.

Auparavant, il aura fallu convaincre le Maître de l'ouvrage d'expérimenter un nouveau mode de vie issu de cette recherche et propre à la sauvegarde de ce type de patrimoine.











mutation

Bonnard / Woeffray
architectes

tout d'abord il y eut une formidable envie de venir s'installer là, un peu à l'écart, dans cet environnement sauvage, de venir ici reconquérir ce chalet, de lui redonner vie, de le faire revivre face à ce panorama grandiose

et cette décision d'investir une structure ancienne n'est pas innocente car elle impliquera forcément une intervention conséquente engendrant de profondes mutations nécessaires à apporter au nouvel utilisateur le confort d'habitat aujourd'hui exigé

de l'acceptation de ces mutations dépend la survie de ces vénérables
bâtisses

15

et cette mutation sera présente, perceptible mais sans ostentation. l'intervention de se définir un peu comme une boîte, une maison posée dans la maison mais surtout comme un corps étranger qui grandit par mimétisme et attraction, de l'intérieur, prenant naissance sur le cœur de l'ancien, un coffre qui enfle, se plie et se déforme jusqu'à venir frôler la peau, la caresser, même la toucher

de la confrontation, de l'enchassement de ces deux corps naît la lumière qui donne la vie au projet, et ce vide, cette couche placée entre, participe à expliquer l'histoire de ces deux mondes qui se côtoient et la lumière entre, filtrée, captée, forcée, amplifiée, se frayant un chemin par les nombreux percements, autorisant à ne pas blesser l'antique épiderme par l'ouverture de banales fenêtres.

cette lumière changeante, mouvante, vibrante, irradiant au hasard des intervalles, issue de fentes, d'interstices, volée au soleil et à la lune, et en échange de cette lumière un coup d'œil furtif sur le paysage, une mini carte postale à couper le souffle

et le bois vit, le vieux bois investi d'une nouvelle mission: protéger le jeune. et le sapin frais scié oppose aux fentes et rides sa peau lisse et tendue

et la vie s'organise dans ce nouvel environnement

sur l'avant une parfaite continuité fonctionnelle et spatiale s'installe, préparer les repas, manger

tandis que sur l'arrière, dans l'espace récupéré par l'abandon du bétail, la pièce à vivre prend ses quartiers, offrant à la famille son espace communautaire diurne

et sur le haut, dans le vide autrefois dévolu à la grange, l'espace communautaire nocturne et les pièces à dormir.

les sanitaires, par analogie à la position ancestrale des lieux, se développent hors les murs. affranchis par cette position de la nécessité de se conformer au matériau ambiant, on ose un revêtement intégral de caoutchouc vert mousse.

16 de cette confrontation entre l'ancien et le nouveau, entre le neuf et l'usé, jamais l'un ne prend l'ascendant sur l'autre, la cohabitation en parfaite harmonie est sincère

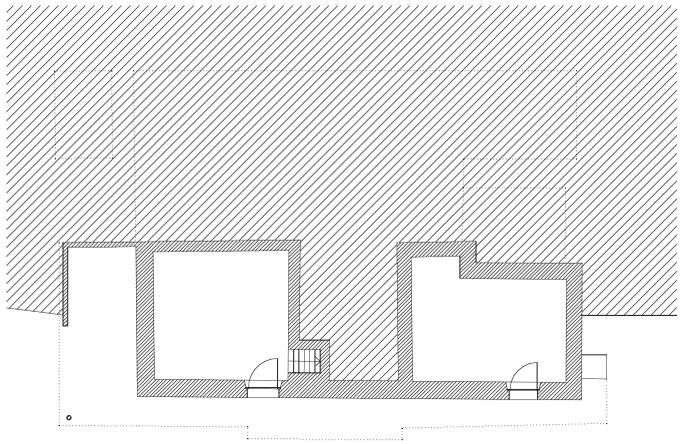
et cette presque symbiose n'est pas fruit du hasard mais fruit d'une délicate alchimie dont les composants, par leur apport spécifique, participent à créer cette pièce unique: une substance première de valeur, une réhabilitation respectueuse et pertinente,

un maître d'ouvrage volontaire, réceptif aux solutions innovantes, confiant dans le processus engagé,

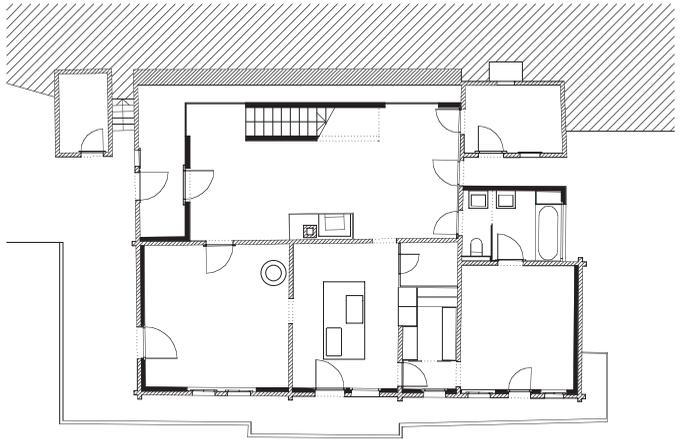
enfin et surtout des entrepreneurs et des hommes de métier compétents, fiers de leur travail, détenteurs d'un savoir-faire séculaire et conscients de l'importance qu'est la transmission aux générations futures de ce savoir-faire



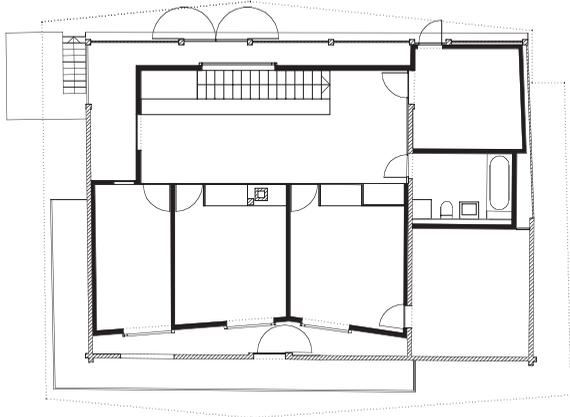
niveau -1



18 niveau 0

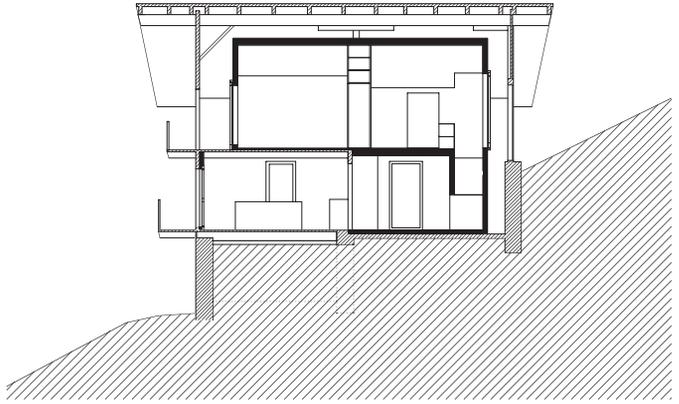


niveau 1

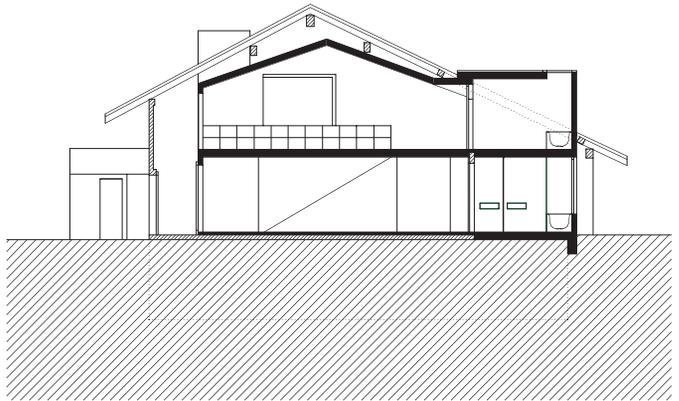


10m.

coupe transversale

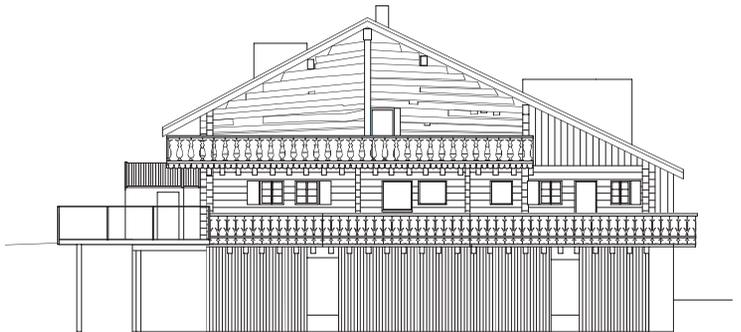


coupe longitudinale



19

façade sud





Les Crevoz

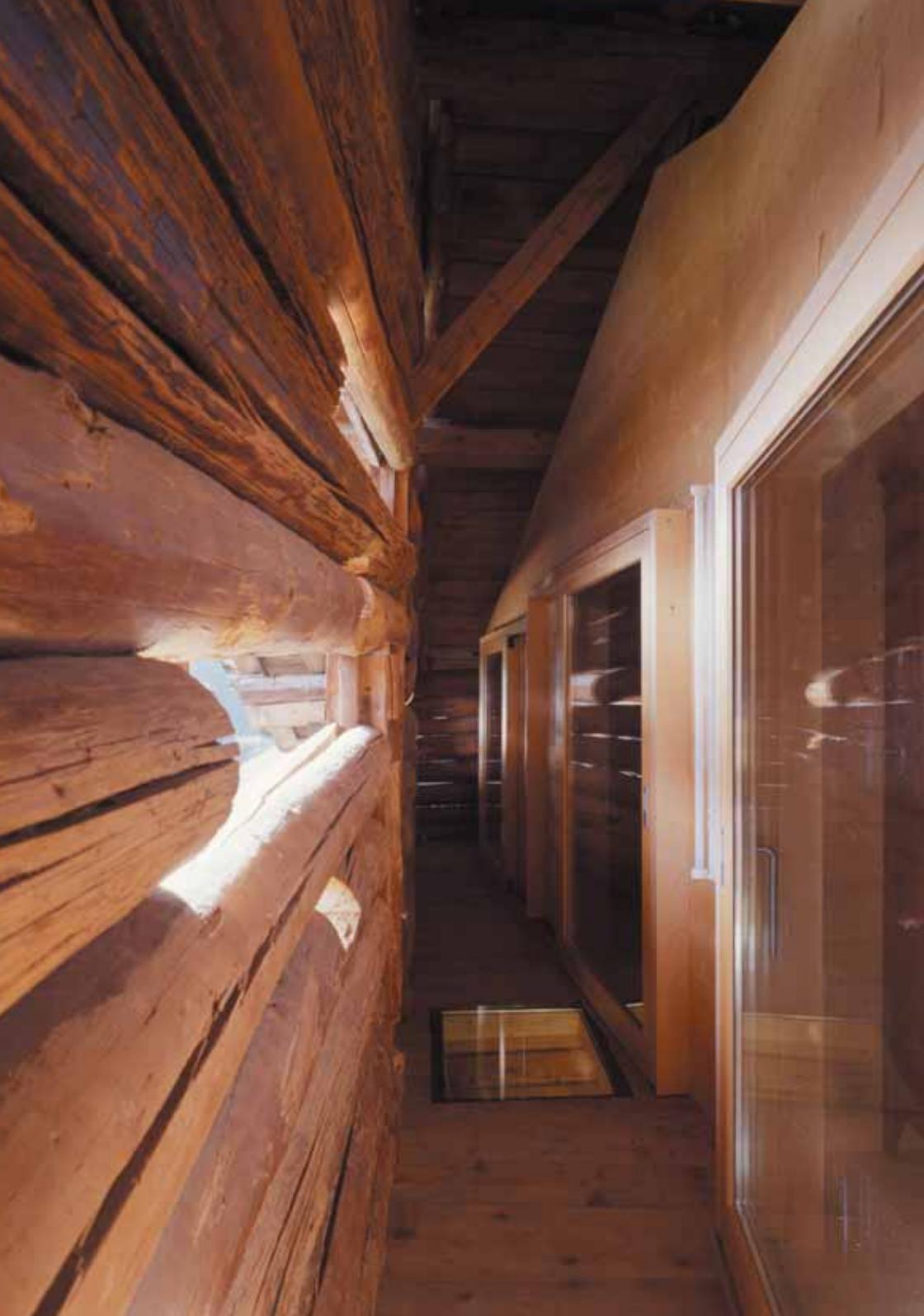
Nathalie et Christophe Nemeth
Maîtres d'ouvrage

Lorsqu'on descend chez nous, par la route, cela sent bon la terre, la forêt.

On arrive dans la maison par l'écurie, on peut imaginer le foin, les vaches sur la gauche. Passé la deuxième porte, c'est l'odeur du bois neuf, le craquement des planchers, la chaleur du feu, les jeux des rayons du soleil, les parois rongées par les petits veaux.

Comme pour tant d'autres avant nous, notre passage laissera les traces de notre époque et elles ne seront certainement pas les dernières. Ces brins de vie mis bout à bout, consommons-les sans modération!







PS SVR

Patrimoine suisse, section Valais romand

Prix 2003

Maîtres de l'ouvrage: Nathalie et Christophe Nemeth, Troistorrents

Architectes: Bonnard & Woeffray, Monthey

Impression

Centre Rhodanien d'Impression SA, Martigny

imprimé à 750 exemplaires

Crédit photographique

H. Henz, Zürich

Conception graphique

BW, novembre 2003

